

C.D.E.E
10 ans

Jean-Pierre ARTRU
Édith GABET

N°d'HOMOLOGATION :

Filles : 10 LO 0260 018

Garçons : 10 LO 0260 019

Ce championnat est réservé aux jeunes licenciés nés en 1998.

Quelques joueurs(ses) né(e)s en 1999 sont admis(e)s dans cette épreuve après l'accord des Cadres Techniques Départementaux.

Dans ce cas, le joueur ou la joueuse né(e) en 1998 joue obligatoirement en n°1.

Les joueurs(ses) de la catégorie 9 ans (né(e)s en 1999) inscrits sur la Liste Régionale peuvent participer à cette épreuve. Leur nombre est limité à 1 par équipe.

Un joueur(se) de 10 ans ayant participé à un championnat d'une catégorie supérieure ne peut plus participer au Championnat 10 ans.

DÉROULEMENT DES RENCONTRES

1 DOUBLE et 2 SIMPLES.

Les parties sont disputées sur toute surface homologuée, couverte exclusivement en cas de pluie.

Ordre des parties

- DOUBLE
- SIMPLE n°2
- SIMPLE n°1 (ou simultanément les 2 SIMPLES si courts disponibles)



TERRAIN TRADITIONNEL 24M

- Balle intermédiaire
- Court : 23,77 m x 8,23 m
- Hauteur du filet : 0,914 m
- Raquette conseillée pour les enfants : 66 cm à 70 cm

Format de jeu

Toutes les parties sont disputées dans la même journée,

2 manches gagnantes de 5 jeux avec jeu décisif à 4/4 (Format I)

La règle du NO AD avec point décisif à 40A s'applique dans tous les jeux.

Règles particulières pour le DOUBLE :

- suppression des couloirs de DOUBLE
- 3^{ème} set remplacé par un SUPER TIE BREAK (le 1er à 10 points avec 2 points d'écart)
- Période de repos entre DOUBLE et SIMPLE : 30 minutes si les joueurs de SIMPLE sont les mêmes que ceux du DOUBLE